

Lettre adressée à Monsieur Eric BESSON Ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, le 5 novembre 2009

Monsieur le Ministre,

Le 10 octobre 2009, alors que notre manifestation réunissant plus de 10.000 personnes venait de démarrer, les membres de votre cabinet nous ont accordé une audience dont vous trouverez une copie du compte-rendu en annexe. Il s'agit de Messieurs Yann DROUET, Chef adjoint de cabinet, Etienne STOCK, Conseiller chargé de l'entrée et du séjour des étrangers et Philippe DUBOSQ, Conseiller budgétaire. Prenant la parole en votre nom, Monsieur DROUET a déclaré : « Le Ministre nous a demandé de vous recevoir pour vous écouter. Nous lui remonterons vos revendications et il lui appartiendra d'y apporter les réponses».

Au cours de cette audience, notre délégation a présenté deux types de revendications : la résorption des situations des travailleurs sans-papiers du Boulevard du Temple, le réexamen des 1810 sur 2500 dossiers actuellement recensés rue Baudelique, le droit pour les Collectifs des sans-papiers à être reçus en Préfecture, un moratoire contre les rafles et les expulsions des sans-papiers et l'édition d'une circulaire (en attendant la mise en place d'autres lois plus humaines en lieu et place d'actuelles lois injustes) prenant en compte la situation réelle des travailleurs sans-papiers en vue de leur régularisation.

Le présent courrier a pour objet principal de solliciter de votre part une audience particulière en vue d'avoir votre réponse à toutes nos revendications, conformément aux promesses des membres de votre cabinet.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

MINISTERE DE LA REGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS

14, rue Baudelique, 75018, Paris - tél : 06.22.47.64.15 – mail : coordnation75@gmail.com

